



---

## **Crèche familiale La Balancelle**

8, rue Maréchal Foch – Saint-Brieuc

---

### **Projet d'établissement**

# Sommaire

<b>Introduction</b>	3
<b>Le projet social</b>	3
1. L'état des lieux et l'étude des besoins	3
1.1 – Le cadre politique	3
1.2 – L'environnement géographique et économique	5
1.3 - L'environnement social	5
1.4 – La définition des besoins petite enfance	6
2. Les orientations, les axes de travail et les moyens à mettre en œuvre	7
2.1 – Les orientations	7
2.2 – Les axes de travail	7
2.3 – Les objectifs opérationnels et les moyens à mettre en œuvre	7
2.4 – Le partenariat	7
<b>Le projet éducatif</b>	9
I – Introduction	9
II – Le projet éducatif	9
1. Le respect de l'enfant	9
2. La socialisation de l'enfant	11
3. La bienveillance professionnelle des agents	12
III – Tableau des objectifs	14
1. Le respect de l'enfant	14
1.1 – Assurer le bien-être de l'enfant	14
1.1.1 – L'adaptation	14
1.1.2 – L'accueil	14
1.1.3 – Les besoins physiologiques	16
1.1.4 – Les besoins affectifs	18
1.2 – Valoriser les compétences familiales sur la base de la relation sereine	18
1.2.1 – Le premier entretien : parents / puéricultrice	18
1.2.2 – La rencontre parents / enfants au domicile de l'assistante maternelle	19
1.2.3 – L'inscription par la puéricultrice	19
1.2.4 – Favoriser les échanges parents / professionnelles, tout au long de l'accueil	19
1.2.5 – Veiller à une cohérence éducative parents / assistantes maternelles	21
2. L'accompagnement de l'enfant dans son processus de socialisation	22
2.1 – Veiller à la sécurité affective de l'enfant	22
2.2 – Accompagner l'enfant dans ses découvertes	23
2.2.1 - Valoriser le quotidien de l'enfant	23
2.3 – Sensibiliser l'enfant aux bases de la communication à l'autre	24
3. La bienveillance professionnelle des agents	25
3.1 – Renforcer le travail de l'équipe et reconnaître la spécificité de chacun	25
3.2 – Veiller à une cohérence des pratiques professionnelles entre assistantes maternelles et équipe encadrante	26
3.3 – Favoriser le bien-être des professionnelles	26
<b>Application du projet d'établissement</b>	27

# Crèche familiale la Balancelle

8, rue Maréchal Foch – Saint-Brieuc

---

## - Le projet d'établissement -

Les établissements et les services d'accueil des enfants de moins de 6 ans doivent élaborer un projet d'établissement ou de service qui comprend notamment un projet éducatif et un projet social (article R.2324-29 du code de la santé publique).

---

## - Le projet social -

Le projet social, composante du projet d'établissement, situe, dans une approche évolutive, la structure petite enfance dans son cadre politique, géographique, économique et social. Il prend en compte les problématiques particulières de son environnement. Il permet ainsi de définir les besoins.

A partir de ce diagnostic, le projet social va se décliner en orientations, en axes de travail, en objectifs et en moyens à mettre en œuvre pour les atteindre.

### **1. L'état des lieux et l'étude des besoins**

#### **1.1 - Le cadre politique**

L'action municipale en direction de la petite enfance a débuté en 1965 avec la création de la crèche familiale, puis s'est poursuivie en 1989. Une première maison du petit enfant a été ouverte en centre-ville et à la Ville Hellio.

Ensuite, un plan de développement petite enfance a été mis en place en 2002 et s'est concrétisé, notamment par la construction de deux nouvelles structures petite enfance, en 2007 :

- sur le quartier sud, la maison du petit enfant le Chat perché
- et sur le quartier ouest, la maison du petit enfant la Marelle.

Ce plan s'est poursuivi avec la déconstruction-construction de la maison du petit enfant le Cerf volant, au nord-est de la Ville, dans le cadre du projet de rénovation urbaine orienté vers le développement durable, qui a ouvert en janvier 2014.

Chaque grand quartier de la Ville est équipé d'une maison du petit enfant pour l'accueil collectif.

Chaque structure propose d'autres services petite enfance aux familles. La Ville dispose également d'une ludothèque.

La crèche familiale intervient sur l'ensemble de la Ville. Elle a ses bureaux administratifs à la maison du petit enfant le Carrousel centre-ville, où elle reçoit les familles. Elle effectue des permanences, des points rencontres et anime des espaces jeux pour les assistantes maternelles et les enfants accueillis à leur domicile au sein des maisons du petit enfant le Chat perché, la

Marelle. Depuis 2007, la crèche familiale dispose, à la maison du petit enfant le Chat perché, d'un espace spécifique crèche familiale qui a permis de renforcer son identité.

Pour répondre à l'évolution du métier des assistantes maternelles, une dynamique d'équipe s'est renforcée afin de contribuer :

- à la professionnalisation des assistantes maternelles
- au positionnement de l'assistante maternelle au sein de la collectivité, au même titre que tout agent territorial.
- à renforcer un service de qualité.

Des formations collectives dans le cadre de journées pédagogiques (2 en moyenne par an) sont mises en place. Elles permettent à toute l'équipe de la crèche de travailler ensemble sur une thématique.

Ces formations permettent d'acquérir des compétences ou de les enrichir.

Face aux contraintes budgétaires fixées par l'État pour réduire les déficits publics, la Ville a décidé, en janvier 2016, de porter progressivement la capacité d'accueil de la crèche familiale à 50 places. En 2018, 19 assistantes maternelles sont en exercice et proposent 52 places d'accueil.

Situation géographique du domicile des assistantes maternelles :



La Ville répond ainsi aux besoins des familles en proposant une offre de proximité et de qualité sur l'ensemble du territoire briochin.

Avec plus de 20 places en établissements d'accueil du jeune enfant pour 100 enfants de moins de trois ans, elle se situe au-dessus de la moyenne nationale qui est de l'ordre de 15 places (rapport d'observation de la Chambre régionale des comptes Bretagne, 2012).

Cette action municipale s'inscrit pleinement dans le cadre d'une politique globale, cohérente et performante en direction des enfants et des jeunes afin de favoriser leur épanouissement. La Ville est devenue "Ville Amie des Enfants" , titre décerné par l'UNICEF et l'association des Maires de France, en 2009.

La Ville dispose du schéma intercommunal d'orientations petite enfance qui a été mis en place pour la période 2015-2020. C'est un outil de référence pour la Ville qui comprend :

- l'analyse quantitative des besoins et de l'offre d'accueil
- l'analyse qualitative des besoins et le niveau de satisfaction des familles
- les atouts, forces et faiblesses du territoire
- les enjeux identifiés et les actions préconisées sur la période 2015-2020

### **1.2 - L'environnement géographique et économique**

Saint-Brieuc est la ville centre des Côtes d'Armor, sa superficie est de 21,9 km<sup>2</sup> (INSEE 2009). Elle se situe sur l'axe Brest / Rennes.

Construite autour de trois vallées creusées par le Gouët, le Douvenant et le Gouédic qui marquent fortement son identité, elle est ouverte sur une baie remarquable, au 5<sup>ème</sup> rang mondial pour l'amplitude de ses marées.

Ville administrative, universitaire, elle est aussi un pôle économique, dynamique du nord de Bretagne. De nombreuses entreprises ont choisi de se développer dans l'agglomération briochine et contribue à la vitalité économique du 4<sup>ème</sup> bassin d'emploi de Bretagne.

Le tissu économique sur le territoire briochin est constitué de 3 286 établissements en activité (INSEE, 2015).

### **1.3 - L'environnement social**

- La population

La Ville de Saint-Brieuc est la 1<sup>ère</sup> ville des Côtes d'Armor par rapport à sa population qui compte 45 207 habitants (INSEE, population municipale 2014) au sein d'une agglomération qui compte 151 246 habitants (INSEE, 2017).

Le nombre de naissances d'enfants dont les parents sont domiciliés sur la commune est de 460 en 2017 (source état civil Saint-Brieuc).

Les enfants de 0 à 2 ans sont au nombre de 1 516, pour une population briochine de 45 207 habitants, soit 3,4 %.

La population des moins de 25 ans représente 1 494 personnes, soit 31 % de la population de la Ville (INSEE, 2014).

Le nombre de familles monoparentales est de 1 862 sur l'ensemble de la Ville (INSEE, 2014).

La population étrangère<sup>(1)</sup> de la Ville est de 2 564 personnes soit 5,7 % de sa population (INSEE, 2014). Entre 2006 et 2014, elle a augmenté de 50,9 %.

- L'habitat et l'aménagement de l'espace public

Les trois grands quartiers, est, ouest et sud, ont bénéficié, en partie, d'un ambitieux projet de rénovation urbaine, concrétisé avec l'Agence nationale de rénovation urbaine (ANRU) et la mobilisation de nombreux partenaires, et qui se poursuit actuellement à l'est et l'ouest de la Ville.

La Ville se mobilise fortement sur un projet de centre-ville pour renforcer les actions menées jusqu'ici et pour imaginer des réponses adaptées aux nouveaux enjeux des centres anciens.

Le cadre de référence a été établi. Il croise toutes les fonctions urbaines inhérentes à la Ville : commerces, logements, équipements, activités tertiaires, emplois, mobilité... de la place Baratoux au Nord jusqu'au boulevard Charner au sud ;

Les quatre grands objectifs sont :

- Accompagner la restructuration urbaine des quartiers centraux historiques
- Rénover l'habitat et développer l'offre de logements en centre ville
- Soutenir la vitalité économique commerciale, artisanale et tertiaire
- Conforter les services publics au cœur de la Ville.

Les habitants ayant leur résidence principale en location HLM sont 7 897 soit 18,2 % de la population de la Ville (INSEE, 2014).

- L'emploi

La population active brioquine des 15/64 ans, représente 19 063 personnes, soit 68,3 % de la population des 15/64 ans.

La part des demandeurs d'emploi par rapport à la population active est de 18,8 % sur la Ville.

- Les revenus des ménages

Le revenu fiscal par unité de consommation médian<sup>(2)</sup> est de 1 544 € sur l'ensemble de la commune (INSEE, 2014), de 1 707 € sur l'agglomération (INSEE, 2015).

Le nombre des bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA) sur l'ensemble de la commune est de 2 568 (INSEE, 2014).

## **1.4 - La définition des besoins petite enfance**

Les familles domiciliées sur la Ville ont des besoins divers, un accueil pour leur enfant toute la semaine ou quelques heures, dans une structure collective ou chez une assistante maternelle de la crèche familiale, sur un secteur ciblé, principalement près de leur domicile ou sur le trajet domicile - travail ou formation. Certaines ont besoin d'être accompagnées.

---

(1) Un étranger est une personne qui réside en France et ne possède pas la nationalité française.

(2) Le revenu fiscal par unité de consommation est une mesure des revenus déclarés au fisc (avant abattement) qui tient compte de la taille et de la composition des ménages. La médiane est la valeur du revenu fiscal partageant la population en deux groupes de tailles strictement égales. La moitié de la population gagne plus de ce seuil et l'autre moitié moins.

## **2. Les orientations, les axes de travail et les moyens à mettre en œuvre**

### **2.1 - Les orientations**

La Municipalité souhaite, à travers les différents projets petite enfance, proposer aux familles un accueil et des services petite enfance de qualité, répondant à leurs besoins et à leurs attentes.

### **2.2 - Les axes de travail**

Les deux axes de travail retenus ont été de favoriser l'accès et le choix de différents modes d'accueil et de services et d'adapter les services en fonction des évolutions sociales pour mieux répondre aux besoins diversifiés des familles.

### **2.3. Les objectifs opérationnels et les moyens à mettre en œuvre**

Les objectifs opérationnels ont été, pour l'ensemble des structures, de :

- Créer des espaces petite enfance fonctionnels et accessibles
- Regrouper, au sein de chaque structure d'accueil, des services petite enfance, afin d'en faciliter l'accès aux familles et le travail en réseau
- Développer l'offre d'accueil collectif, à côté de l'offre d'accueil de la crèche familiale

Les moyens ont été de :

- Organiser l'espace comme un lieu d'accueil petite enfance accessible à tous et fonctionnel pour les familles et le personnel
- Créer un espace partagé permettant d'accueillir, chaque semaine, en période scolaire :
  - les permanences des services de la PMI, assurées par un médecin et une puéricultrice, dans certaines structures
  - l'espace jeux du RPAM intercommunal de la Baie, proposé aux assistants maternels indépendants, accompagnés des enfants accueillis
  - des ateliers parents/enfants où est proposée, aux parents accompagnés de leur enfant, une activité permettant des échanges avec les autres parents et des professionnels de la petite enfance
  - des lieux d'accueil enfants parents (LAEP), où les accueillants reçoivent les parents et les enfants. C'est le plaisir de se rencontrer, d'être ensemble dans des échanges, en toute liberté et confidentialité
  - l'espace jeux de la crèche familiale proposé aux assistantes maternelles municipales, accompagnées des enfants qu'elles accueillent à lieu dans les maisons du petit enfant la Marelle et le Chat perché. Un espace jeux libres est proposé à la maison du petit enfant le Carrousel centre-ville.

### **2.4 - Le partenariat**

Depuis de nombreuses années, les services de la PMI accompagnent les structures petite enfance de la Ville. Ce partenariat est très actif sur la Ville. Il permet d'accompagner des familles qui présentent des fragilités familiales ou sociales.

La CAF est également un partenaire de longue date qui apporte son expertise technique sur les projets et sur le fonctionnement des structures. La CAF est, bien sûr, un partenaire financier incontournable qui contribue au financement de l'investissement des services petite enfance.

La Mutuelle sociale agricole soutient financièrement les structures petite enfance pour les familles en dépendant.

Le Département finance également les structures petite enfance pour l'accueil des enfants en situation de handicap.

A coté du partenariat institutionnel existe un partenariat propre à la crèche familiale la Balancelle. La crèche familiale s'inscrit dans une démarche de sensibilisation artistique et culturelle du petit enfant (partenariat avec le musée, l'école des beaux arts, les archives...). La bibliothèque est un lieu de partenariat fortement apprécié par les enfants et les assistantes maternelles. Le livre est au cœur des projets de la crèche familiale. Il est un facteur important dans la construction du petit enfant (source de plaisir, de découvertes et d'apprentissages).

D'autres partenariats sont mis en place en fonction des projets de la structure.



---

# Crèche familiale la Balancelle

8, rue Maréchal Foch – Saint-Brieuc

---

## - Le projet éducatif -

### I - Introduction

La crèche familiale municipale « La Balancelle » accueille des enfants de 10 semaines à 4 ans au domicile d'assistantes maternelles agréées.

L'encadrement et l'accompagnement des assistantes maternelles sont assurés un personnel qualifié : puéricultrice, éducatrice de jeunes enfants , assistante éducative.

Des temps d'accueil collectif sont proposés dans les locaux mis à la disposition de la crèche familiale, au sein des multi-accueils la Marelle et le Chat perché.

Le projet éducatif s'appuie sur les valeurs éducatives de la Ville de Saint-Brieuc et le respect de l'application de l'article R.2324-29 du Code de la Santé Publique, relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de six ans.

L'article stipule que le projet d'établissement comprend « un projet éducatif précisant les dispositions prises pour assurer l'accueil, le soin, le développement, l'éveil et le bien-être des enfants ».

Le projet éducatif élaboré par les professionnelles de la Crèche familiale définit la prise en charge de l'enfant en complément de l'action éducative de la famille. Il facilite la cohésion, la structuration de l'équipe et permet la responsabilisation de chacun.

Il fait référence à des théories du développement de l'enfant tant sur le plan moteur que sur le plan psychique, cognitif et affectif.

Les professionnelles partagent un projet commun permettant de favoriser les questionnements, de définir des objectifs et de mettre en place des actions efficaces. Pour l'élaboration du projet éducatif, elles s'appuient sur trois valeurs qui sont des repères et des références professionnelles :

- Le respect de l'enfant
- La socialisation de l'enfant
- La bienveillance professionnelle des agents.

Ces valeurs donnent du sens, une cohérence aux pratiques et garantissent un accueil, un accompagnement de qualité pour les enfants et leurs familles.

### II – Le projet éducatif

#### 1. Le respect de l'enfant

La considération de l'enfant et de sa famille permet de s'engager dans une démarche de respect pour assurer le bien-être de l'enfant et valoriser les compétences familiales.

## **Respecter l'enfant dans sa façon d'être**

Laisser l'enfant grandir à son rythme, c'est le respecter dans son identité, son autonomie (le laisser faire seul), ses émotions, ses goûts, son développement moteur et psychique. Le travail des professionnelles est de l'accompagner dans ce processus en considérant ses préoccupations du moment et ses acquisitions.

La particularité de la crèche familiale est d'accueillir l'enfant au domicile de l'assistante maternelle. La tranquillité de la vie à la maison et la présence d'une seule et même personne sécurise l'enfant. Elle renforce une prise en charge de qualité et répond à un besoin de présence stable, bienveillante et attentive.

Lors de la première rencontre, l'assistante maternelle est disponible et à l'écoute des attentes des parents.

Accompagner la séparation permet à l'enfant de développer des capacités d'adaptation aux changements (environnement, relation à l'autre). Il est nécessaire de verbaliser ces moments pour rassurer l'enfant et ses parents. Ce processus de séparation fait partie intégrante de l'enfant. Il est fondateur et lui permet de se construire.

Durant la période d'adaptation, phase de transition avant le début d'accueil, l'assistante maternelle apprend à connaître l'enfant pour s'adapter à lui et faire en sorte qu'il soit détendu, confiant en elle et en lui-même. Cette phase de connaissance mutuelle concerne également les parents qui vont confier leur enfant à une personne inconnue.

La professionnelle est garante du bien-être de l'enfant confié. Au cours de leurs interactions, une relation se construit, favorisant un attachement secondaire et bénéfique pour le développement de l'enfant.

Les moments « relais » entre les parents et l'assistante maternelle assurent à l'enfant une continuité dans sa prise en charge aussi bien affective que matérielle. Chaque jour, les informations partagées par les parents et les assistantes maternelles nourrissent les liens entre les deux milieux de vie. Elles évitent ainsi d'éventuelles ruptures, aident l'enfant à se construire et à développer un sentiment de continuité et de bien-être.

Lors de ces temps de transmissions, l'assistante maternelle veille à préserver une discrétion et une qualité d'échanges.

L'assistante maternelle garde à l'esprit qu'elle est un maillon de la chaîne qui participe à l'éducation de l'enfant. Au quotidien, elle reçoit ses demandes, elle est à son écoute. Elle recherche le sens de son comportement, reconnaît ses sentiments et y répond de manière constante et individualisée.

Pour optimiser la qualité d'accueil, le cadre de vie est adapté à l'enfant, stable et sécurisé. L'espace de vie est évolutif, repensé régulièrement en fonction des besoins du moment. Cet ajustement limite d'autant les interdits et les sujets de tension (enfant/assistante maternelle).

Les rituels sont sécurisants, la journée est jalonnée de moments qui constituent des repères : l'arrivée successive des enfants, le repas, la sieste, les jeux, les promenades, les départs.

## **Comprendre l'enfant et sa famille**

Une des particularités de la Crèche familiale est d'accueillir les parents dans une sphère personnelle et familiale. Pour préserver cet espace, il est important de garder une distance professionnelle, en veillant à éviter toute familiarité qui pourrait porter à confusion le rôle et la place de chacun. L'assistante maternelle est vigilante à ne pas envahir l'enfant de sa propre affectivité et à ne pas se mettre en concurrence avec le parent.

La confiance entre la famille et les professionnelles se renforce au fil du temps, mais il est primordial d'amorcer ce lien lors des premiers contacts :

- avec la puéricultrice, lors de l'entretien téléphonique
- lors de la rencontre au domicile de l'assistante maternelle.

L'assistante maternelle prend soin de l'enfant séparé de son parent, elle lui accorde une attention particulière afin d'assurer son bien-être et de valoriser les compétences familiales :

- Elle respecte le parent en tant que premier éducateur de son enfant.
- Elle se situe dans un échange qui privilégie le partage d'expériences pour accompagner les parents tout au long des étapes du développement de leur enfant.
- Elle veille à établir avec les familles un dialogue autour des pratiques éducatives sans imposer un modèle.
- Elle se saisit des demandes et des propositions des familles si elles sont en adéquation avec le bien-être de l'enfant et l'organisation de la vie de la crèche. L'assistante maternelle adopte une posture d'ouverture pour rassurer et donner la possibilité aux parents de communiquer les informations importantes concernant leur enfant.
- Elle œuvre pour soutenir des interrelations (enfants – parents – professionnels), les bases nécessaires pour que l'enfant puisse se développer tant sur le plan physique, affectif que psychologique.

La richesse et l'harmonie des relations parents -professionnels contribuent au respect et à la socialisation de l'enfant.

## **2. La socialisation de l'enfant**

La socialisation est pour l'enfant l'apprentissage de soi, de la différence, du monde, de ses lois et du partage. Elle nécessite d'assurer sa sécurité affective et de l'accompagner dans sa découverte de l'autre.

En présentant à l'enfant peu à peu les relations avec les autres, il appréhende les bases de la communication, les codes et les règles de conduite.

### **Développer ses compétences**

L'enfant est dépendant de l'adulte dans les premiers mois de sa vie ; progressivement, l'adulte doit passer de « faire pour lui » à faire « avec lui » pour arriver à le laisser « faire seul ». Il l'accompagne et le soutient dans son processus d'autonomie et de socialisation.

Dès le plus jeune âge de l'enfant, le jeu est support de communication, d'expression, d'apprentissage et de construction.

La professionnelle respecte le jeu de l'enfant et l'aide si besoin à aller jusqu'au bout de son exploration. Elle ne laisse pas seul l'enfant face aux difficultés qu'il rencontre. Elle le soutient à travers des regards ou des paroles qui l'assurent de son attention. L'enfant découvre la persévérance, la concentration et affine ses compétences.

Le plaisir que l'enfant éprouve en jouant lui donne envie de poursuivre son activité et d'évoluer. Il développe aussi la perception de son corps, de l'espace, du temps. Il exerce ses capacités motrices et sensorielles.

A partir de rencontres et d'expériences, l'enfant diversifie et enrichit ses possibilités de communication. Il est acteur de son développement.

### **Favoriser les relations à l'autre**

L'enfant est un être à part entière, tissant des liens avec les adultes qui répondent à ses besoins fondamentaux. Son identité se construit dans la rencontre avec autrui. Ce contact l'aide à se connaître et à affirmer son identité propre pour prendre sa place dans le groupe puis dans la société.

Au fil des mois d'accueil, les échanges se structurent et se diversifient au sein d'un environnement qui s'élargit (entrée à la crèche, participation aux points rencontres, intégration aux jardins d'éveil).

La socialisation se met en place grâce aux repères spatiaux, temporels, affectifs, aux limites et au langage accompagnateur des professionnelles.

Il accroît sa connaissance du monde et s'ouvre aux autres. L'enfant prend son temps pour trouver sa place. Il a besoin d'observer avant d'aller vers les autres.

En se confrontant aux enfants, il apprend à respecter des règles communes et se socialise au fil des expériences menées.

En grandissant, l'enfant prend conscience du monde qui l'entoure en tant qu'individu. Il élargit son champ de découvertes. Il apprend à vivre avec l'autre et non plus à côté. Il apprend à gérer l'attente, ses frustrations et ses colères.

L'enfant a besoin de moments où il peut se construire par lui-même, dans un environnement riche de propositions d'activités et de relations. Se connaître, se reconnaître, échanger, s'écouter, se confronter, c'est devenir un être social sous le regard bienveillant du professionnel.

### **3. La bienveillance professionnelle des agents**

L'éthique qui guide nos pratiques professionnelles auprès des enfants est composée de multiples attentions bienveillantes à leur égard.

La notion de bienveillance dans sa déclinaison professionnelle se situe au niveau de l'intention des agents. Elle consiste à aborder l'autre avec une attitude positive basée sur l'écoute, la tolérance et le respect.

Ces pratiques favorisent le bien-être au travail et renforcent la spécificité de chacun.

### **Favoriser la coopération**

Le projet éducatif s'articule autour des compétences et des savoir-faire de chacun afin de garantir une cohérence des pratiques.

Les professionnelles participent à des journées pédagogiques qui renforcent la cohésion d'équipe et contribuent à l'appropriation du concept de la bienveillance.

Les thèmes abordés sont choisis en fonction des demandes, des besoins des assistantes maternelles et de l'évolution du secteur petite enfance.

Ils visent à approfondir, à actualiser et à compléter des connaissances acquises en matière sanitaire, pédagogique et éducative. Des compétences d'écoute se développent et permettent de partager, d'enrichir des situations vécues.

En s'inscrivant dans la dynamique de la crèche, l'assistante maternelle s'initie à des ateliers créatifs. Elle a l'opportunité d'échanger sur ses pratiques au quotidien et de quitter l'espace privé/professionnel. Sa participation aux animations renforce le travail d'équipe.

## **Accompagner les assistantes maternelles**

Un accompagnement bienveillant nécessite une compréhension des caractéristiques de ce métier :

- l'organisation particulière de ce mode d'accueil (un travail à la maison)
- la stabilité de la présence d'une seule et même personne pour l'enfant
- la conciliation vie familiale et vie professionnelle : la place de chacun
- l'accompagnement à distance par l'équipe encadrante
- l'évolution du métier d'assistante maternelle : se situer en tant que professionnelle de la Petite Enfance
- La relation duelle parents / assistantes maternelles.

L'équipe encadrante accompagne parents / assistantes maternelles par des visites à domicile et des échanges téléphoniques.

Elle veille à maintenir un climat de confiance propice au dialogue notamment en cas de désaccord. Pour ces situations, il est important de rechercher des solutions en commun.

La collaboration entre parents et assistantes maternelles est à susciter afin de développer une position d'écoute, de respect mutuel, de conciliation et de définir une cohérence éducative. Cette cohérence se construit avec le temps, l'observation et les échanges.

Lors des visites à domicile l'équipe encadrante veille au bien-être de l'enfant en s'assurant du respect des règles d'hygiène, de sécurité et de l'application des protocoles en matière de santé.

Ces temps sont aussi l'occasion de conseiller, d'échanger avec l'assistante maternelle et de l'accompagner dans la gestion des interactions entre les enfants.

L'ajustement des pratiques professionnelles s'effectue en dehors de la présence des enfants.

En s'appuyant sur les moyens spécifiques de la crèche, sur l'organisation mise en place au quotidien, les agents bénéficient d'une écoute attentive et d'un soutien favorisant la bienveillance professionnelle.

Les relations parents, assistantes maternelles, équipe encadrante sont un élément déterminant pour l'épanouissement de l'enfant.

Aussi pour que chacun trouve sa place, ces interrelations doivent s'articuler autour de quatre mots :

« Confiance, Respect, Repère, Accompagnement » (Jean EPSTEIN)

### III - Tableau des objectifs

#### 1 - Le respect de l'enfant

##### 1.1 – Assurer le bien-être de l'enfant

**Objectif opérationnel : se centrer sur l'enfant**

##### **1.1.1 - L'adaptation**

<b>Moyens</b>	<b>Évaluation</b>
Favoriser une adaptation progressive, individualisée.	Avons-nous mis en place l'adaptation personnalisée pour mettre en confiance parent et enfant ? Son déroulement est-il satisfaisant ?
Assurer un lien entre les deux lieux de vie : <ul style="list-style-type: none"><li>• Prendre le temps de faire connaissance,</li><li>• Prendre le temps d'écouter et d'échanger.</li><li>• S'informer des habitudes de vie de l'enfant (prénoms des membres de la famille, rituels, rythmes, culture...)</li></ul>	Proposons-nous aux parents un temps d'échange ? Peuvent-ils exprimer leurs sentiments, leurs doutes, leurs questions ? Verbalisons-nous suffisamment le nouvel environnement, les nouveaux repères sont-ils pris ?

##### **1.1.2 – L'accueil**

<b>Moyens</b>	<b>Évaluation</b>
Accueillir, être disponible : <ul style="list-style-type: none"><li>• Le temps d'arrivée, le temps de départ.</li><li>• Alternance « séparation, retrouvailles »</li><li>• Chaque moment de la journée (changement de pièce, de lieux, après un réveil...).</li></ul>	Accueillons-nous l'enfant en le nommant, en lui signifiant le bonjour ?  Effectuons-nous les tâches ménagères et les repas avant l'arrivée des enfants ?  Proposons-nous des rituels (le coucou à la fenêtre...) ? Expliquons-nous à la famille le comportement de leur enfant (fuite, indifférence lors de l'arrivée et du départ) ?  Avons-nous une attention et une présence constantes (téléphone, présence extérieure, télévision) ?
Associer les enfants déjà accueillis à l'arrivée du nouvel enfant	

Moyens	Évaluations
<p>Être à l'écoute des enfants, repérer les différents états de l'enfant (humeur, bien-être, mal-être) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Signes de fatigue</li> <li>• La faim</li> <li>• Les douleurs</li> <li>• L'inconfort</li> </ul>	<p>Couchons-nous l'enfant, quel que soit son âge, dès qu'il présente des signes de fatigue ?</p> <p>Varions-nous les horaires des repas ?</p> <p>La prise en charge apportée est-elle bénéfique ? L'enfant se calme-t-il ? Montre-t-il des signes de soulagement, de satisfaction ?</p>
<p>Avoir des gestes adaptés et doux</p>	
<p>Respecter le rythme individuel de chaque enfant pendant les temps forts : repas, sieste, soins d'hygiène, activités.</p>	<p>Avons-nous des informations actualisées par la famille ?</p> <p>Modulons-nous l'organisation de ces temps en fonction du rythme de l'enfant ?</p>
<p>Créer un climat serein</p>	<p>Adoptons-nous une attitude paisible, posée en toutes circonstances (colères et pleurs de l'enfant...)</p> <p>Aménageons-nous un espace propice au bien-être de l'enfant ?</p>
<p>Construire une relation privilégiée de confiance</p>	<p>Prêtons-nous une attention plus particulière et individuelle à chaque enfant ?</p> <p>Instaurons-nous des repères, des rites pour que l'enfant soit en confiance ?</p>
<p>Communiquer avec l'enfant (communication verbale et non verbale)</p>	<p>Verbalisons-nous à tout âge les gestes quotidiens (soin, repas, sieste, activités) ?</p> <p>Considérons-nous l'enfant comme une personne en lui parlant normalement ?</p> <p>Aidons-nous l'enfant à se construire avec le « parler vrai » (mots justes et simples) ?</p> <p>Adaptons-nous le ton de notre voix ?</p>

### **1.1.3 – Les besoins physiologiques**

#### **Assurer sa sécurité physique**

<b>Moyens</b>	<b>Évaluation</b>
Utilisation de matériel de puériculture conforme aux normes de sécurité	Lisons-nous régulièrement les notices du matériel (siège auto, rehausseur, chaise haute, ...) ?  Utilisons-nous le matériel en respectant les indications poids, âge, taille (se référer aux notices) ? Est-il en bon état ?  Contrôlons-nous les fixations de barrières de sécurité ?
Jeux et jouets conformes et adaptés aux âges	Pensons-nous à trier les jeux, à éliminer ceux qui sont cassés et dangereux pour l'enfant ?
Environnement sécurisé	Mettons-nous hors de la portée des enfants les médicaments, les produits ménagers ? Organisons-nous suffisamment la sécurité dans la maison (cache-prise, plante, fer à repasser, petits objets ingérables...) ? Tenons-nous les enfants à l'écart des animaux ?
Appliquer le règlement de fonctionnement en cas d'impératif d'éviction d'un enfant ayant une maladie contagieuse	
Mettre en place un protocole d'accueil individualisé (PAI) selon les situations	Suivons-nous les protocoles d'accueil individualisés ?
Administrer des médicaments uniquement sur prescription médicale	
Respecter les règles d'hygiène et le confort de l'enfant	Appliquons-nous le lavage des mains (adultes et enfants lors des soins et du repas...) ?  Nettoyons-nous après chaque utilisation le matériel de puériculture (chaise haute, rehausseur, tapis de change...) ? Faisons-nous un nettoyage approfondi de l'ensemble du matériel après son utilisation ?  Mettons-nous à la disposition de l'enfant sa propre serviette (changes) ?
Assurer une surveillance permanente des enfants sans avoir recours à une tierce personne (domicile et extérieur)	



## Répondre aux besoins alimentaires

<b>Moyens</b>	<b>Évaluation</b>
Seuls les parents sont à l'initiative de l'introduction de nouveaux aliments	Communiquons-nous avec le parent sur l'évolution des habitudes alimentaires des enfants ?
Alimentation variée, équilibrée et adaptée à l'âge des enfants en cohérence avec la pratique des parents	Considérons-nous le parent comme le premier acteur des changements ?
Considérer l'appétit de l'enfant (ne pas le forcer, quantité adaptée)	Permettons-nous à l'enfant de gérer son appétit ?
Prendre en compte les attitudes alimentaires (goût, texture)	Faisons-nous évoluer les textures en fonction des compétences de l'enfant ?
Présenter des plats attractifs et variés	Favorisons-nous les découvertes alimentaires ? L'enfant participe-t-il à la préparation ?

## Répondre aux besoins de sommeil et de détente

<b>Moyens</b>	<b>Évaluation</b>
Favoriser le calme	Créons-nous un temps de pré-endormissement (histoires, musiques douces, ...) ?
Respecter les rituels d'endormissement	Tolérons-nous un lieu de sommeil autre que la chambre ?
Sécuriser ce temps (matelas ferme sans oreillers ni couette, température à 19°C, surveillance des siestes)	

### 1.1.4 – Les besoins affectifs

Moyens	Évaluation
Accepter l'enfant dans son individualité (tradition, religion, culture)  Respecter les croyances culturelles ou religieuses (dans la limite des contraintes liées à la vie en crèche).	
Se mettre à la hauteur des enfants pour favoriser la confiance et créer une relation de proximité : Évoluer au sol avec les enfants (présence et observation).	Laissons-nous cet objet à la disposition de l'enfant ?
Si besoin, permettre à l'enfant d'apporter un objet transitionnel ou un doudou, auquel il est attaché.	Sécurisons-nous l'enfant par une organisation journalière stable basée sur des repères (temps, espace, affectifs) ?
Rassurer l'enfant par la mise en place de repères et de rituels	Adaptons-nous les rituels à chaque enfant ?  Donnons-nous à l'enfant un lieu attitré (lit, chaises...) ?

### 1.2 – Valoriser les compétences familiales sur la base de la relation sereine

**Objectif opérationnel : Créer un climat de confiance avec les parents**

#### 1.2.1 – Le premier entretien : parents / puéricultrice

Moyens	Évaluation
Décrire la crèche familiale : le métier d'assistante maternelle (vie privée, vie professionnelle), l'équipe encadrante, le fonctionnement, les locaux utilisés	
Remettre le livret d'accueil et le règlement de fonctionnement aux familles lors du premier entretien	Ces documents permettent-ils de se familiariser avec le fonctionnement de la crèche familiale ?

### 1.2.2 – La rencontre parents / enfants au domicile de l'assistante maternelle

Moyens	Évaluation
Exposer son expérience, sa formation, son organisation familiale en tant qu'assistante maternelle	Choisissons-nous un moment pertinent pour la rencontre ? Accueillons-nous les familles dans une ambiance chaleureuse ?
Découvrir les lieux de vie réservés à l'enfant, le fonctionnement global de la crèche et de l'organisation quotidienne avec les enfants	Proposons-nous la visite des espaces de vie réservés aux enfants ?

### 1.2.3 – L'inscription par la puéricultrice

Moyens	Évaluation
Échanger avec le parent au sujet de la première rencontre avec l'assistante maternelle	Permettons-nous aux parents de verbaliser leurs interrogations (séparation, appréhensions...)? Laissons nous le parent exprimer ses attentes ?
Apporter des éléments complémentaires concernant le volet administratif	
Établir le dossier d'inscription et le contrat d'accueil	

### 1.2.4 – Favoriser les échanges parents / professionnelles, tout au long de l'accueil

Moyens	Évaluation
Assurer le suivi de l'accueil de l'enfant	Permettons-nous aux parents d'exprimer leurs ressentis et leurs questionnements (volet administratif) un mois et demi après l'entrée de l'enfant ?
Comprendre et répondre aux attentes des parents dans le respect du règlement de fonctionnement	Sommes-nous toujours en capacité d'y répondre ? Avons-nous les arguments pour convaincre de l'intérêt de respecter le règlement ?
Être à l'écoute dans un respect mutuel	Adoptons-nous toujours une posture professionnelle ? Maîtrisons-nous les paroles au-dessus de la tête des enfants ?

Moyens	Évaluation
Favoriser les questions des parents au quotidien	
Contribuer à la qualité et la pertinence des transmissions dans la discrétion	<p>Mettons-nous en place un cahier de transmissions ?</p> <p>Avons-nous et donnons-nous des éléments précis (fièvre, alimentation, activités, qualité du sommeil...) le matin et le soir ?</p> <p>Trouvons nous une organisation pour transmettre des éléments confidentiels ?</p>
Transmettre le menu aux parents	
Impliquer les parents au quotidien en leur permettant de rester le premier éducateur de leur enfant	<p>Echangeons-nous avec les parents les anecdotes vécues par leur enfant ?</p> <p>Montrons-nous ce que l'enfant a fait (photos et diverses créations) ?</p> <p>Laissons-nous aux parents le plaisir de découvrir les premières « fois » (pas, dent, mots...) ?</p>
Prendre le temps de raconter les moments forts de la journée	Racontons-nous le vécu des enfants observé lors de leurs jeux (les acquisitions, le plaisir, l'hésitation, la persévérance, la volonté ...) ?
Partager avec le parent l'évolution de l'enfant	
Savoir justifier le choix de nos pratiques dans l'intérêt de l'enfant	Avons-nous recours à des articles de revues professionnelles ?
Intégrer le parent à la vie de la crèche	<p>Les locaux sont-ils présentés aux familles par l'éducatrice de jeunes enfants ?</p> <p>Transmettons-nous l'information concernant les jardins d'éveil, les points-rencontre, les manifestations festives (goûters, expositions, Infantillages) ?</p> <p>Diffusons-nous le planning des points-rencontre aux parents ?</p> <p>Accordons-nous un temps d'échanges à ce propos ?</p> <p>Présentons-nous les projets menés lors des jardins d'éveil (musée, baby-gym, balade...) ?</p>

<b>Moyens</b>	<b>Evaluations</b>
Impliquer les parents au quotidien en leur permettant de rester le premier éducateur de leur enfant	Echangeons-nous avec les parents les anecdotes vécues par leur enfant ?  Montrons-nous ce que l'enfant a fait (photos et diverses créations) ?  Laissons-nous aux parents le plaisir de découvrir les premières « fois » (pas, dent, mots...) ?
Éviter de porter un jugement	Sommes-nous toujours attentives à positiver nos transmissions ?
Être en capacité de conseiller et d'orienter en cas de besoin	Identifions-nous les moyens internes ou externes pour répondre à certaines situations ?
Répondre aux questions des parents en s'appuyant sur les connaissances professionnelles.	

### 1.2.5 – Veiller à une cohérence éducative parents / assistantes maternelles

<b>Moyens</b>	<b>Évaluation</b>
Sensibiliser aux valeurs éducatives de la crèche familiale	
Mettre à la disposition des parents les écrits (projet pédagogique, livret d'accueil...)	Assurons-nous l'appropriation des documents ? Contribuons-nous à la connaissance et à la compréhension du fonctionnement de la crèche familiale ?
Réfléchir à la mise en place d'une démarche éducative la plus cohérente possible	Favorisons-nous des temps d'échanges ?

## **2. L'accompagnement de l'enfant dans son processus de socialisation**

### **2.1 – Veiller à la sécurité affective de l'enfant**

<b>Moyens</b>	<b>Évaluation</b>
Assurer un lien entre les différents lieux de vie	
Permettre à l'enfant de s'approprier les lieux qu'il découvre	Sommes-nous attentives aux réactions des enfants lors des sorties (promenade, structures petite enfance) ?  Avons-nous un objet pour faire le lien ?  Facilitons-nous l'intégration au jardin d'éveil par une fréquentation des lieux en amont ?
Accueillir l'enfant de manière individualisée	Accompagnons-nous l'enfant dans la séparation avec son parent ?
Instaurer des rituels, des repères	Sécurisons-nous l'enfant en rythmant la journée par des habitudes ? Aménageons-nous l'espace de façon structurée ?
Favoriser les expressions des émotions, les verbaliser et y répondre.	Sommes-nous à l'écoute de l'enfant et savons-nous agir en fonction de ce qu'il vit ? Avons-nous la facilité de décoder la communication non verbale ?
Permettre des moments de relation privilégiée avec l'enfant	Optimisons-nous notre organisation pour permettre une relation individualisée lors des soins ?
Adopter des gestes de réconfort et de douceur	Répondons-nous à la demande de l'enfant ?
Etre attentive aux besoins de l'enfant	Savons-nous observer les modifications du comportement de l'enfant ?
Porter la même attention à tous les enfants	Agissons-nous de manière équitable ?
Assurer une continuité d'accueil (absence de l'assistante maternelle)	Avons-nous toutes les informations (habitudes de vies,...) pour assurer un accueil de qualité ?

## 2.2 – Accompagner l'enfant dans ses découvertes

### 2.2.1 - Valoriser le quotidien de l'enfant

Moyens	Évaluation
Favoriser la motricité libre	Aménageons-nous l'espace en fonction des âges et des capacités des enfants ?  Laissons-nous l'enfant évoluer au sol et découvrir son corps ? Evitons-nous de mettre l'enfant dans une position qu'il ne peut lui même acquérir ou quitter ? Laissons-nous l'enfant prendre des risques étudiés ?  Ne sommes-nous pas trop interventionnistes ?
Encourager l'enfant dans ses explorations	Avons-nous un regard soutenu et bienveillant ? Facilitons-nous l'aisance corporelle des enfants ? Positivons-nous ses découvertes (la nature, le marché, la mer,...) ? Favorisons-nous le développement d'une curiosité active ? L'espace réservé aux enfants est-il toujours sécurisé ? Les jeux sont-ils présentés de façon attractive et organisée (par catégorie, en coin jeux) ? Laissons-nous l'enfant expérimenter ?
Respecter son rythme d'acquisition	Proposons-nous des jeux ou des activités adaptés au développement de l'enfant ? Sommes-nous suffisamment patientes pour laisser l'enfant progresser par tâtonnement ? Evitons-nous la sur-stimulation ?
Soutenir son processus d'autonomie	Permettons-nous à l'enfant d'être acteur de son autonomie (habillement, repas, propreté...) ? Mettons-nous des jeux à disposition (ni trop ni trop peu) ?

<b>Moyens</b>	<b>Evaluations</b>
Favoriser la participation de l'enfant et l'expression de ses désirs	Amenons-nous par notre attitude bienveillante l'enfant à observer l'activité et à lui donner l'envie d'y participer? Respectons-nous le souhait de l'enfant ?
Permettre de stimuler l'imaginaire	Mettons-nous à sa disposition des objets usuels (carton, catalogue, bouteille, chapeaux,...)?
Poser des limites (relation à l'autre)	Posons-nous les limites de façon constante ? Sécurisent-elles l'enfant ?
Permettre à l'enfant de s'approprier divers moyens d'expressions	Sommes-nous force de proposition lors des activités dirigées (jardin d'éveil, point-rencontre) ?
Adopter une attitude éducative	Avons-nous une attitude enthousiaste et positive ? Sensibilisons-nous l'enfant au partage des jouets ? Reconnaissons-nous les efforts de l'enfant ? Aidons-nous l'enfant à croire en ses capacités et à avoir de l'estime pour lui-même ? Mettons-nous en œuvre ses compétences afin qu'il se construise ? Sommes-nous dans l'empathie pour l'aider ? Les erreurs font parties de l'apprentissage, arrivons-nous à lâcher prise sur la perfection ?
Voyager en mini-bus	Le plaisir des enfants est-il au rendez-vous ?

### **2.3 – Sensibiliser l'enfant aux bases de la communication à l'autre**

<b>Moyens</b>	<b>Évaluation</b>
Favoriser l'acquisition du langage	Écoutons-nous l'enfant avec intérêt ? Dès son plus jeune âge, verbalisons-nous nos faits et gestes par des mots simples sans les remplacer par des onomatopées ? Reformulons-nous ses mots afin qu'il intègre la prononciation correcte ? Nommons-nous les objets courants ? Proposons-nous des comptines, des histoires ?
Vivre les temps forts comme des temps privilégiés	



<b>Moyens</b>	<b>Évaluation</b>
Aider à la construction des relations sociales	Comment intervenons-nous quand le même jouet est convoité par deux ou plusieurs enfants ? Favorisons-nous le contact avec d'autres enfants et adultes (point-rencontre, jeux libres...) ?
Intégrer les enfants de plus de deux ans au jardin d'éveil	Constatons-nous dans ce temps collectif une évolution du comportement de l'enfant (partage, respect du cadre,...) ? Pouvons-nous intégrer tous les enfants ?
Développer un partenariat avec diverses infrastructures de l'agglomération (bibliothèque, musée, ludothèque, complexes culturels, ferme pédagogique, ...)	Nous saisissons-nous de ces ressources ?

### **3 – La bienveillance professionnelle des agents**

#### **3.1 – Renforcer le travail d'équipe et reconnaître la spécificité de chacun**

<b>Moyens</b>	<b>Évaluation</b>
Organiser des journées pédagogiques à partir des échanges avec les assistantes maternelles	Choisissons-nous des thèmes qui répondent aux besoins des professionnelles ?
Favoriser une relation de confiance	Sommes-nous respectueuses des missions de chacune ?
Assurer un suivi mensuel au domicile des assistantes maternelles par la puéricultrice, ponctuellement par l'éducatrice de jeune enfant.	
Participer aux points-rencontre et aux jeux libres	Nous saisissons-nous de ces activités ?
Transmettre des connaissances sur le développement de l'enfant	Proposons-nous des articles pertinents pour répondre aux questionnements ?
Découvrir de nouvelles animations adaptables chez l'assistante maternelle	Suscitons-nous l'envie de reproduire ? Sommes-nous force de proposition ?
Développer des capacités d'écoute entre professionnelles	Avons-nous un regard bienveillant ? Évitons-nous les jugements ?
Entretenir la motivation, le plaisir et la volonté d'un travail d'équipe	

### **3.2 – Veiller à une cohérence des pratiques professionnelles entre assistantes maternelles et équipe encadrante**

**Objectif opérationnel : Enrichir le travail d'équipe**

<b>Moyens</b>	<b>Evaluations</b>
Observer les pratiques des assistantes maternelles lors des visites à domicile et favoriser les échanges	Organisons-nous les visites à domicile mensuelles afin d'observer l'enfant tout en préservant sa relation privilégiée avec l'assistante maternelle (repas, change, jeu) ? Partageons-nous ces observations en toute confiance de part et d'autre ?
Évaluer les conditions nécessaires mises en place pour assurer le bien-être et la sécurité des enfants	
Développer un partenariat assistantes maternelles / équipe encadrante (point-rencontre, jeux libres, visites à domicile)	Lors de ces temps, nos échanges sont-ils constructifs ? La parole est-elle libérée ?
Assurer la continuité des réflexions amorcées lors des journées pédagogiques	Nous approprions-nous les formations pour améliorer nos pratiques ? Développons-nous des capacités de remise en cause ?
Approfondir ses connaissances professionnelles	
Programmer des réunions de travail et partager des informations sur la vie de la crèche et de l'institution	

### **3.3 – Favoriser le bien-être des professionnelles**

**Objectif opérationnel : instaurer des conditions de travail sereines**

<b>Moyens</b>	<b>Évaluation</b>
Accompagner et soutenir l'assistante maternelle face aux différentes situations	Assurons-nous une continuité téléphonique ? La gestion de l'équipe encadrante permet-elle de répondre de façon satisfaisante aux différentes situations (médiation, soutien, écoute) ? Facilitons-nous la prise de distance ?

Moyens	Évaluation
Savoir se positionner en tant que professionnelle dans la relation à l'enfant et aux parents	Définissons-nous clairement le cadre de travail aux parents : espace privé / espace professionnel; horaires d'accueil ?
Prendre de la distance par rapport aux situations. Être capable de se remettre en question	Arrivons-nous à gérer nos états émotionnels induits par l'accueil (parent /enfant) ? La confiance établie avec l'équipe encadrante permet-elle des échanges qui facilitent une réflexion sur les pratiques?
Savoir écouter au quotidien l'équipe encadrante	Sommes-nous suffisamment disponibles ? Affinons-nous l'accompagnement en programmant des visites pendant la sieste des enfants ?
Répondre avec promptitude aux situations urgentes	
Éviter l'isolement	Participons-nous aux animations proposées par la crèche ? L'appartenance à l'équipe de la crèche familiale permet-elle de renforcer le lien entre professionnelles ?
Orienter le personnel vers les services ressources de la collectivité (assistante sociale, psychologue du travail, médecin du travail)	Avons-nous l'initiative de nous saisir de ces ressources ?
Sensibiliser à la prévention des maladies musculo-squelettiques	Adoptons-nous les gestes et les postures appropriés ? Incitons-nous l'enfant à être co-acteur lors des soins (change, sieste, transport) ? Mettons-nous en pratiques les conseils dispensés lors des formations ?

---

Le projet d'établissement,  
après avis favorable du Conseil municipal du 26 novembre 2018,  
est applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

---